



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

VOL VI

MONTREAL, AOÛT 1897

No 8

Intention générale du mois d'Août 1897

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

L'APOSTOLAT DU BON EXEMPLE



LE Sauveur apparut un jour à sainte Gertrude, portant sur ses épaules un grand et magnifique édifice. “ Voyez, lui dit-il, avec combien de travaux, de sueurs et d'inquiétudes je soutiens cet édifice, qui n'est autre que la religion. Elle penche vers sa ruine dans tout l'univers, parce qu'il se rencontre peu de personnes, dans le monde, qui veuillent faire ou souffrir quelque chose pour son entretien et son agrandissement. Il faut que vous entriez dans mes sentiments et que vous portiez une partie de ce fardeau ; car tous ceux qui s'efforcent, par leurs paroles ou leurs actions, d'étendre la religion, sont autant de fortes colonnes qui soutiennent cette sainte maison, et me sou-

lagent en partageant avec moi la pesanteur de cette charge." (1)

" Je fais le tour du monde, disait la Vénérable Marie de l'Incarnation, pour chercher toutes les âmes rachetées par le sang précieux de mon divin Époux ; je les présente à Dieu le Père par JÉSUS-CHRIST, et par ce divin Médiateur je sollicite leur conversion." (2)

De tous temps, les âmes dévouées à Dieu ont été remplies de l'esprit d'apostolat ; cet esprit a toujours été pour les cœurs généreux un devoir sacré et un besoin impérieux.

" Dieu, dit le Sage, a confié à chacun le soin de son prochain." (*Ecdi.*, xvii, 12.) C'est par le ministère des hommes qu'il a décrété que le salut des hommes devait s'opérer.

Dieu est la cause première et universelle de tout ce qui existe et de tout ce qui se fait dans le monde, et cependant nous ne voyons nulle part son action immédiate.

Dans le monde physique, ce sont des corps qui donnent le mouvement à d'autres corps : c'est le soleil qui attire la terre et la retient dans son orbite, l'eau qui nourrit les plantes, les plantes qui nourrissent l'homme, la lumière qui l'éclaire, etc. Dieu, on le voit, se sert partout du concours des créatures, et chaque corps transmet fidèlement aux autres corps le mouvement qu'il a reçu et concourt ainsi à conserver la merveilleuse harmonie qui règne dans l'univers.

Il n'en est pas autrement dans le monde moral. Les volontés libres doivent s'entr'aider pour parvenir à leur fin et conquérir le parfait bonheur. De là la nécessité du dévouement et de la charité, bases de toute société composée d'êtres libres. Son harmonie dépend de la fidélité de chacun à remplir ses devoirs à l'égard de ses semblables, de la constance avec laquelle chaque âme communique à celles qui

(1) *Vie de sainte Gertrude*, 1, ch. ix.

(2) *Sa Vie*, ch. x.

sont placées au-dessous d'elle le mouvement qu'elle a reçu de son premier moteur.

C'est encore Dieu, sans doute, qui agit dans le monde moral comme dans le monde physique ; c'est lui qui pousse toutes les volontés et qui agit dans toutes les âmes, qui les relève, les sanctifie ; mais, en règle générale, il n'agit pas seul, il exige la coopération de ses créatures, il subordonne ordinairement son action au concours des causes secondes. De là vient que nous pouvons à notre gré soit entraver, soit aider l'œuvre de Dieu dans les âmes ; nous pouvons augmenter les moyens de salut dans nos semblables, mais il est aussi en notre pouvoir de contribuer à leur perte. Le salut d'un grand nombre d'âmes dépend donc de notre libre coopération qui devient dès lors une obligation sacrée de charité.

C'est malheureusement parce que les chrétiens ne comprennent pas assez ce devoir, qu'un si grand nombre d'âmes se perdent et ne participent pas aux fruits de l'Incarnation. L'Église ne cesse de prêcher à tous ses enfants les devoirs de l'apostolat, mais combien refusent d'unir leurs travaux à ses travaux, leurs prières à ses prières ; combien mettent toute leur énergie, tous leurs talents à défaire l'œuvre de la Rédemption au lieu de s'employer à procurer son parfait développement ! C'est ainsi que la cause de Dieu est trahie par ses serviteurs, tandis qu'elle est attaquée avec fureur par ses ennemis. Voilà pourquoi l'enfer s'emplit chaque jour de nombreuses victimes.



L'esprit d'apostolat est donc un devoir sacré pour chacun, mais il est aussi un besoin impérieux pour tous les cœurs généreux.

Le cœur véritablement chrétien brûle du désir de s'associer à l'œuvre de Dieu parmi les hommes. Il voit l'action de Dieu en tout et partout ; il se dilate à la pensée de Dieu, il s'élève vers lui par la contemplation des merveilles de ce grand univers ; il admire l'activité divine dans toutes

les créatures ; il est touché des délicates attentions de la Providence et des admirables effusions de l'amour de Dieu dans l'homme : tout cela l'échauffe, l'embrase d'un zèle immense ; il voudrait, pour ainsi dire, pouvoir rivaliser avec Dieu en faisant du bien à tous.

Puis il se sent épris du désir d'imiter JÉSUS-CHRIST. Fasciné par les héroïques exemples du divin Rédempteur, le cœur de l'apôtre est emporté par un saint enthousiasme : il voudrait, comme JÉSUS, souffrir et mourir pour sauver des âmes ; comme JÉSUS, sur la croix, criant : *J'ai soif !* il est altéré d'une soif ardente du salut des pécheurs. Des âmes ! des âmes ! il me faut des âmes ! C'est là le cri de son cœur, c'est comme l'écho qui s'y répercute sans cesse. JÉSUS lui apparaît comme le grand conquérant venu pour briser les fers de l'humanité prisonnière du péché et de la mort. Avec JÉSUS il passe en revue toutes les infortunes causées par le péché, il compte les victimes enlacées dans les filets du démon, et il voudrait tout réparer, tout délivrer, même au péril de sa propre vie et au prix des plus grandes privations. C'est Thérèse de JÉSUS se préparant, dès son enfance, à quitter le toit paternel pour aller en Afrique convertir les infidèles ; c'est François-Xavier qui, après avoir parcouru en conquérant pacifique les Indes et le Japon, jetait des regards de sainte convoitise sur les peuples de la Chine et des pays septentrionaux qu'il brûlait d'évangéliser : il voulait gagner le monde entier à JÉSUS-CHRIST. Le cœur épris du zèle de l'apostolat est, en effet, plus grand que le monde ; il est vaste comme le Cœur de JÉSUS ! A l'instar de ce divin Cœur, méprisant la joie qui lui était offerte et prenant la croix avec toutes ses ignominies, le cœur de l'apôtre va, comme celui de saint Paul, jusqu'à désirer d'être lui-même anathème afin de gagner le cœur de ses frères à Dieu et au ciel. Quel enthousiasme cet esprit ne crée-t-il pas dans l'âme qui en est pénétrée ? C'est un incendie qui consume, c'est le feu que JÉSUS est venu apporter sur la terre, qui le dévore et qu'il voudrait répandre aux quatre coins du globe.

Prions donc le Maître de la moisson de susciter des légions d'hommes animés de cet esprit pour travailler à sa vigne ; entrons nous-mêmes dans de si beaux sentiments.

* * *

Tous les chrétiens peuvent exercer l'apostolat, s'ils en ont l'esprit. Tous ne sont pas, il est vrai, appelés à exercer le ministère apostolique proprement dit ; mais l'apostolat leur est-il donc interdit pour cela ? Non, pas du tout. N'ont-ils pas tous comme arme de conquête l'apostolat de la prière, d'abord ? N'ont-ils pas aussi l'apostolat du bon exemple ?

Ce n'est pas ici le lieu de parler longuement de l'apostolat de la prière ; nous l'avons fait déjà dans nos dernières livraisons en expliquant les Statuts de notre sainte Ligue. Mais nous devons insister sur la force du bon exemple soit en parole soit en action, comme moyen d'apostolat, et aussi sur les effets pernicieux du scandale.

Verba movent, sed exempla trahunt, dit un vieil adage, *les paroles émeuvent, mais les exemples entraînent*.

Un des compagnons de saint François-Xavier prêchait un jour en public dans une ville du Japon. Un païen furieux s'approche de lui et lui crache au visage. L'apôtre, sans rien perdre de sa sérénité, essuie avec calme sa figure souillée et continue son discours. Aussitôt un de ses auditeurs courut à lui en lui disant : " Ton discours était beau, mais il n'entraînait pas mon âme ; ton action a été plus éloquente ; je serai ton disciple."

Les paroles sont utiles à l'apôtre et il doit en user largement ; mais la voix des œuvres lui est plus nécessaire encore ; il est aisé de parler de la vertu ; il est plus difficile de la pratiquer. Or, les hommes n'admirent que ce qui est grand et difficile, et l'imitation ne s'impose que par l'admiration.

Cet apostolat des bons exemples doit s'exercer partout : dans la famille, chez les amis, dans les Œuvres, etc.

Dans la famille, il peut faire beaucoup de bien. Il est peu de familles qui ne comptent quelque membre éloigné de

Dieu ou vivant dans la tiédeur et le relâchement. La conquête de cette âme s'impose alors et à titre de charité et à titre de parenté. " Si quelqu'un, dit saint Paul, n'a pas souci des siens et surtout des membres de sa famille, celui-là a renié la foi et est pire qu'un infidèle (I Cor., v. 8). "

Faisons donc le siège de cette âme bien-aimée qu'il nous faut gagner à tout prix ; soyons à la fois énergiques et tendres, patients et forts. La douceur et les bons procédés d'une épouse, par exemple, viendront à bout, tôt ou tard, des résistances de son époux.

Agissons aussi auprès de nos amis, et pour cela soyons braves ; car pour réussir dans cet apostolat il faut s'armer d'une sainte hardiesse. Il ne sied pas de se laisser vaincre par les obstacles, quand il s'agit de sauver une âme ; il ne faut pas se décourager par la grandeur du mal, ni par le peu de chance de succès ; on doit alors se lancer en avant : c'est en se jetant à l'eau que l'on apprend à nager. Votre ami s'irritera peut-être d'abord de votre manière d'agir ; peut-être aussi s'emportera-t-il en railleries et en sarcasmes. Laissez-le faire ; lancez toujours vos bonnes paroles ; montrez-vous en sa présence homme de devoir et d'édification : la grâce fera le reste. Peu à peu il vous estimera davantage ; bientôt il prendra, au besoin, votre défense quand vous serez attaqué, il finira par vous aimer et par rougir de sa lâcheté ; il pensera aux joies pures de son enfance, aux paroles de tendresse de sa mère, à sa première communion, et, finalement, Dieu aidant, il se convertira.

C'est ainsi que Louis de Gonzague agissait auprès de ses camarades. " S'il découvrait que quelqu'un du collège eût besoin de secours spirituels, il n'oubliait rien pour se l'attacher ; et pendant plusieurs jours, et même plusieurs semaines, il passait avec lui les récréations sans s'embarasser de ce qu'on en pourrait dire. Quand il croyait l'avoir amené au point de vertu ou de perfection qu'il s'était proposé, peu à peu il se retirait de sa conversation, lui disait que pour l'édification commune il convenait de ne point se tenir à l'écart ;

il l'exhortait à faire un bon choix parmi ses confrères, il lui en assignait quelques-uns en particulier. Il avait encore soin d'avertir les autres de chercher les occasions de s'entretenir avec lui, parce qu'il avait de bons désirs. Quand il avait ainsi fini avec l'un, il se mettait à la recherche d'un autre. Avec de pareilles industries, il réussissait à en aider plusieurs ; en peu de semaines il sut allumer dans les plus froids un feu divin, et mettre tout le Collège romain dans la plus grande ferveur."

Que dire de l'influence qu'une famille chrétienne, chrétienne non seulement par l'observance de quelques pratiques, mais par l'accomplissement religieux de tous les préceptes, fait rayonner parfois sur un village entier ?

Et si les familles les plus influentes d'une paroisse ou d'une ville se concertent ensemble pour le bien, pour l'établissement des œuvres de zèle et de bienfaisance, pour l'élimination des causes de désordres et de scandales, pour la réception plus fréquente des sacrements, etc., quelle force pour le bien, quelle barrière contre le mal ne formeront-elles pas ?

* * *

Mais, par contre, quel mal peut faire le mauvais exemple, c'est-à-dire le scandale de quelques personnes qui se disent ou qui se croient catholiques ? Rien de plus pernicieux. S'il ne finit pas par arracher la foi de certaines âmes, au moins, il l'affaiblira et la rendra odieuse. Hélas ! n'arrive-t-il pas trop souvent, par exemple, que dans un pays comme le nôtre, où les sectes protestantes abondent, ceux même qui, par leur position, leurs talents, leur éducation, devraient porter bien haut l'étendard du catholicisme, aimer l'Eglise leur mère d'un amour exclusif, ont des déférences exagérées pour les hérétiques et vont jusqu'à prendre part aux cérémonies de leur culte ? Quel exemple désastreux pour les fidèles, pour la jeune génération surtout, qui se croit en droit de conclure de là que la religion protestante ne peut pas être bien mauvaise après tout, puisque tel et tel ne se fout pas scrupule d'assister à ses assemblées !

Que dire de ces infortunés qui rougissent de passer pour catholiques et qui ont honte de leur mère l'Eglise ?

Si l'apostolat du bon exemple est très puissant, la contagion du mauvais exemple, surtout lorsqu'il est donné par ceux qui devraient servir de modèle à leurs inférieurs, est presque irrésistible.

L'inclination qui nous porte à faire ce que nous voyons faire aux autres est beaucoup plus forte et aisée à suivre, quand il s'agit d'imiter le vice, que lorsqu'il faut pratiquer la vertu ; parce que le poids de notre nature corrompue nous tire toujours en bas, malgré toute notre résistance. Judgeons par là quel ravage doit faire le grand nombre des méchants par le mauvais exemple de leur vie scandaleuse. Combien, comme Zachée, ne peuvent voir JÉSUS, empêchés qu'ils en sont par la foule. Combien de jeunes personnes, connaissant le danger des plaisirs mondains, se montrent tout d'abord disposées à les abandonner, pour se livrer aux pratiques de la piété chrétienne ; mais bientôt les mauvais exemples étouffent ces bons mouvements ; elles s'imaginent que ce qui est commun est permis et qu'elles peuvent faire sans scrupule ce qu'elles voient faire aux autres. Elles devraient, comme Zachée, monter sur un arbre pour voir JÉSUS, c'est-à-dire s'élever au-dessus de la foule et avoir plutôt égard à leur devoir et au salut de leurs âmes qu'à l'exemple et à la conduite que tiennent les autres ; mais il est rare de trouver des personnes assez courageuses pour en agir ainsi.

Le démon sait bien quelle est la puissance du mauvais exemple ; aussi s'efforce-t-il de le faire naître partout ; et quand il ne peut réussir à faire commettre actuellement des actions scandaleuses, il s'efforce, du moins, de rendre publics les crimes cachés. Il se sert, pour cela, de la tendance naturelle qui pousse les hommes à médire de leur prochain ; il remplit les feuilles publiques de récits scandaleux et les jette en pâture à des milliers de personnes ; il sème de tous côtés des romans d'où s'exhalent les impurs miasmes du

libertinage. Que de maux ces récits pestilentiels n'ont-ils pas causés !

Que nos Associés se fassent donc les apôtres du bon exemple ; qu'ils se donnent à tous en paroies et en œuvres comme des modèles de foi, de piété, de zèle et de bon esprit chrétien. Ils le doivent au Sacré-Cœur qu'ils font profession de servir d'une manière plus spéciale ; ils le doivent aux âmes pour le salut desquelles notre sainte Ligue a été instituée.- Qu'il serait donc pénible de voir des membres de l'Apostolat de la Prière aller jusqu'à contribuer à la propagation du mal par des exemples peu conformes à la foi catholique !

Prière quotidienne durant ce mois

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les catholiques évitent de scandaliser leurs frères et soient apôtres par l'exemple de leurs vertus. Ainsi soit-il.

Résolution apostolique: Nous rappeler souvent que nos exemples peuvent beaucoup pour le bien et pour le mal.



MARIE NOTRE MERE

LAMBILLOTTE.

Cantabile.

SOLO. Elle est ma Mère! Com - ment ne l'ai - me -

SOLO. Elle est ma Mère! Com - ment ne l'ai - me -

rais - e pas? Je l'aime et je ne puis le tai - re,

rais - e pas? Je l'aime et je ne puis le tai - re,

Comme l'ai - ma - ble Sta - is - las; Je veux dire à

Comme l'ai - ma - ble Sta - is - las; Je veux dire à

toute la ter - re: Ah! pourrais - je ne l'aimer pas? **CHŒUR.** Ma -

toute la ter - re: Ah! pourrais - je ne l'aimer pas? **CHŒUR.** Ma -

rie! elle est ma Mère! re! Ma -

rie! elle est ma Mère! re! Ma -

rie! elle est ma Mère - - re.

rie! elle est ma Mère - - re.

- 2.— Elle est ma Mère !
 Peut-elle donc ne m'aimer pas ?
 Elle a pitié de ma misère,
 Et je l'invoque en mes combats ;
 Dans son Cœur ma foi reste entière ;
 Pourrait-elle ne m'aimer pas ?
 Marie ! elle est ma Mère ! (*bis*)
- 3.— Elle est ma Mère !
 Je ne veux l'oublier jamais.
 Dans son aimable sanctuaire
 J'irai toujours chercher la paix,
 Elle aura toujours ma prière ;
 Je ne veux l'oublier jamais.
 Marie ! elle est ma Mère ! (*bis*)
- 4.— Elle est ma Mère !
 Son Cœur ne l'oubliera jamais.
 Satan m'a déclaré la guerre,
 Elle saura briser ses traits ;
 Sa vertu m'anime et m'éclaire,
 Et son Cœur n'oubliera jamais ;
 Marie ! elle est ma Mère ! (*bis*)
- 5.— Elle est ma Mère !
 Je jure de l'aimer toujours.
 Puisqu'à travers la vie amère,
 Elle est ma force et mon secours,
 Mon bonheur sera de lui plaire ;
 J'ai juré de l'aimer toujours,
 Marie ! elle est ma Mère ! (*bis*)

TRESOR DU CŒUR DE JESUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité	184,749	Lectures de pitié	73,954
Actes de mortification	161,082	Messes célébrées	2,991
Chapelets	370,407	Messes entendues	144,551
Chemins de la Croix	79,627	Œuvres de zèle	142,769
Communions sacramen- telles	39,132	Œuvres diverses	387,924
Communions spirituelles	451,649	Prières diverses	1,179,208
Examens de conscience	119,066	Souffrances ou afflictions	76,200
Heures de silence	283,201	Victoires sur ses défauts	97,773
Heures de récréation	225,857	Visites au S. Sacrement	208,313
Heures de travail	346,728	SOMME GÉNÉRALE	4,593,403
Heures-saintes	18,222		



UN HOMME DU TEMPS PASSÉ



LE 8 avril 1579, une animation extraordinaire régnait parmi les troupes campées devant Maëstricht sur la rive gauche de la Meuse. Allemands, Bourguignons, Irlandais, Italiens, Espagnols, tous étaient à l'œuvre dans leurs quartiers respectifs, avec une activité fébrile, mais bien entendue, qui attestait un commandement unique et obéi.

La cavalerie légère apportait de la rive opposée des bottes d'ajoncs et de bruyère, avec lesquelles une partie de l'armée faisait des fascines pour combler les fossés, tandis que l'autre s'occupait à remplir de terre d'épais gabions pour couvrir les manœuvres de l'artillerie, et à faire des sacs de chiffons pour parer aux éboulements dans les tranchées.

Un petit nombre de soldats transportaient avec des bœufs, sur des bastions élevés à la hauteur des remparts, les pièces de siège qui devaient battre en brèche les fortifications. Tous, en un mot, se préparaient à l'assaut, fixé pour le lendemain matin aux premiers feux du jour.

Ces divers travaux étaient exécutés sous la direction d'un officier général qui, monté sur un superbe cheval alezan, et accompagné des commandants des divers corps d'armées, inspectait chaque quartier, examinait en détail les ouvrages de défense, et préparait les cœurs pour le combat. Il était sans armes, et portait un long pardessus bleu bordé de martre, avec le bonnet de même fourrure. C'était Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, Gouverneur général des Pays-Bas, au nom de Sa Majesté Catholique, le Roi Philippe II, surnommé le Prudent.

A l'arrière-plan, et à quelque distance seulement du camp, on apercevait les murs de Maëstricht, la ville infortunée que visitait à la fois un triple fléau : la guerre, la famine et l'hérésie. — L'armée protestante avait pillé et saccagé les églises, brisé les images et placé les statues des Saints sur les remparts, à l'endroit où elles étaient le plus exposées aux coups des archers et des artilleurs espagnols.

Parmi ces statues, il y en avait une d'une grandeur et d'une beauté remarquable, qui représentait la Très Sainte Vierge tenant dans ses

bras l'enfant JÉSUS. Les hérétiques l'avaient mise en face de la batterie des assiégés la plus rapprochée des remparts, et, revêtus des habits sacerdotaux, ils parodiaient sur les fortifications nos cérémonies sacrées. Cette provocation sacrilège ne pouvait manquer d'allumer, dans le cœur des soldats catholiques, une de ces indignations généreuses que, dans sa lâche indifférence, notre siècle appelle fanatisme, et intolérance, parce qu'il ne comprend pas les motifs de foi qui les excitent et les entretiennent — une de ces colères saintes dont l'Esprit de Vérité a dit, en l'approuvant et en la conseillant : *Irascimini et nolite peccare* : Mettez-vous en colère, et ne péchez pas.

Un premier roulement de tambour vient de donner aux troupes catholiques le signal de se retirer dans leurs camps. A la nuit tombante, un autre roulement les avertira de rentrer sous les tentes pour n'en plus sortir, à moins de donner le mot de passe aux sentinelles.

En attendant, une scène émouvante se passait dans le quartier des *tercios*, un ancien régiment d'infanterie réputé pour sa valeur. Pareil spectacle, à cette époque, n'était pas rare ; mais aux jeunes recrues à peine disciplinées de notre siècle d'impiété et de révolution, il paraît plus qu'étrange et leur fera hausser les épaules de dédain.

Dans l'espace laissé libre au milieu des tentes, des soldats sont rangés en cercle, les uns assis, les autres debout. Au centre de ce cercle, sur une planche posée en travers d'un large tambour, est un homme de petite taille et de mince apparence. Il porte l'habit des membres de la Compagnie de JÉSUS et, la main armée d'un crucifix, il prépare à la mort ces terribles *tercios*, leur apprenant ainsi le chemin de la victoire.

Et ces vieux guerriers, à l'aspect farouche, vrais émules des Machabées en courage, sinon en piété, l'écoutent tête baissée et prêtent une oreille attentive à la prédication des vérités éternelles. Lentement, de grosses larmes roulent sur leurs joues bronzées, tandis qu'avec leurs gantelets ils se frappent la poitrine, où, sous une épaisse cotte de mailles, bat un cœur vraiment contrit.

Aussi bien, le trait caractéristique de cette époque, — que les uns ont loué sans restriction et que les autres ont calomnié à outrance, — était un esprit de foi robuste, uni à un profond respect pour le ministre de Dieu ; ce qui donnait au prêtre une autorité d'autant plus grande pour gourmander les vices et corriger les défauts. Le code de morale facile que nous possédons de nos jours, n'avait point encore faussé la signification des mots : *bien* et *mal*. Ceux qui avaient commis une mauvaise action, savaient qu'ils avaient mal fait, et craignaient d'être réprimandés publiquement ; cette connaissance et cette crainte produisaient en eux la honte et le remords, qui engendraient à leur tour la contrition et le ferme propos, et leur obtenaient le pardon de leurs fautes.

D'instant en instant, on voit des officiers et des soldats quitter par petits groupes la réunion et se diriger, silencieux et recueillis, vers certaines tentes que surmonte une croix. Ces tentes sont occupées par des missionnaires jésuites, qui, répondant à l'appel du duc de Parme, sont accourus pour porter aux troupes le secours de leur saint ministère. Ces officiers et ces soldats vont à confesse.

Cependant, un jeune homme aux traits nobles et à l'allure martiale est arrivé ; il revient de monter la garde près d'un pont de bateaux qui met en communication les deux rives de la Meuse. Il porte le brillant uniforme rouge et jaune des fantassins ; mais comme il n'a pas de corselet, on reconnaît tout de suite en lui un enseigne. Fougueux et indompté, il a reçu plus d'une admonestation de la part du bon religieux, ce qui l'a un peu surexcité. Il s'arrête, néanmoins, et prend place parmi les officiers qui, assis sur des bottes de fourrage, écoutent le prédicateur.

Les derniers feux du soleil se sont éteints à l'Occident, et nombre de ceux qui font cercle autour du ministre de Dieu, ne verront pas le soir du lendemain. Au loin, dans un horizon de brume et d'ombre, on voit se dessiner, comme une masse confuse, gigantesque, les remparts de Maëstricht, faiblement éclairés à leur sommet par la leur mourante du crépuscule. Les hérétiques ont allumé de grands feux de chaque côté de la Vierge qu'ils ont placée sur le rebord des fortifications. La statue est ainsi très visible : elle tourne le dos à la cité apostate, et présente son divin Fils aux Espagnols, comme si, s'adressant à leur foi, — à cette foi que le Christ a scellée de son sang sur le Calvaire, — elle leur demandait aide et protection.

Se tournant tout à coup vers les remparts, le Jésuite étend le bras vers l'image de la Vierge.

— Qui de nous, — s'écrie-t-il, — ne se sentira pas le courage de la déi-
vrer?... Il le faut, mes amis!.... et c'est à ses pieds que nous chan-
terons le *Te Deum* d'actions de grâces pour la prise de Maëstricht!

En entendant ces mots, le jeune enseigne a jeté son gantelet, et avec un ton d'arrogance qui était plutôt le résultat d'un ressentiment passé, qu'une insolence calculée, il dit à haute voix :

— Puissé-je ne jamais fouler de nouveau le sol de ma Castille chérie, si ce Juan Fernandez ne croit pas qu'il soit plus facile d'escalader les murs que de donner une absolution!....

Ces paroles parvinrent aux oreilles du prédicateur. Sur-le-champ, celui-ci quitte sa place et s'avance vers le groupe des officiers, son crucifix à la main. On eût dit que sa taille avait grandi tout à coup; son apparence humble et douce avait disparu, il y avait dans son maintien quelque chose de surhumain.

— Savez-vous qui je suis? — demanda-t-il à l'enseigne en le prenant par le bras.

— Oui, — répondit celui-ci, vaguement troublé.

— Savez-vous que je suis un prêtre?

— Oui.

— Eh bien ! alors, à genoux à mes pieds, et baisez cette main qui bénit et absout au nom du Christ ! . . .

Il y avait tant d'autorité dans ces paroles du Père Juan Fernandez, que l'enseigne se sentit subjugué. Il se découvrit, plia le genou jusqu'à terre et baisa la main que lui tendait le prêtre.

Les autres officiers le regardaient faire en silence ; quand il eut fini, il se releva. Le Père jésuite, à son tour, tomba agenouillé et se prosterna jusqu'à terre.

— Vous avez satisfait à l'honneur qui est dû au ministre de Dieu, Monsieur l'enseigne, — lui dit-il. — Le malheureux qui s'appelle Juan Fernandez n'est pas digne de hâter la terre que vous foulez aux pieds. Méprisez le donc, Señor Alvar de Mirabal ; car il n'est que corruption, pourriture et misère ! . . .

Le jeune officier éclata en sanglots. Au même moment, le tambour battit pour la seconde fois. L'heure était venue de se retirer sous les tentes, et le groupe se dispersa lentement. Bientôt un silence profond régna dans le camp. On eût pu voir pourtant un homme, enveloppé dans un large manteau noir, sortir de la tente du Père Juan Fernandez. C'était l'enseigne Alvar de Mirabal, qui, après s'être confessé au bon missionnaire, avait juré à ses pieds de mourir à l'assaut, ou d'arracher aux mains des hérétiques la statue de la Très Sainte Vierge.

II

L'artillerie des assiégés, devant celle de l'armée catholique, donna le signal de l'attaque le lendemain matin. Le jour avait à peine commencé de poindre qu'un obus, tiré du beffroi de Saint-Fierre, blessait grièvement cinq soldats qui venaient d'arriver sur les tranchées et tuait le sergent Tello Paez, première victime de cette journée si meurtrière. A l'instant, le cri : *Aux armes!* retentit, et les troupes courent aux postes qui leur ont été assignés.

Le long des travaux de défense, six forts bastions, élevés à la hauteur des remparts, ont été armés de quarante-huit grosses pièces de siège pour bombarder la partie des fortifications qui s'étend de la porte Saint-Antoine à celle de Saint-Pierre. Les tranchées sont menées jusqu'aux abords du fossé, sous lequel elles passent ; et dans les fondations, sous la porte Saint-Servasius, on a introduit plusieurs barils de poudre. Cette mine sautera quand les murailles seront battues en brèche, afin de forcer les assiégés à se porter sur deux points à la fois, et d'affaiblir ainsi leur résistance. Aussitôt l'explosion, trois brigades de soldats wallons et quatre brigades d'infanterie espagnole

devaient se lancer à l'assaut des portes Saint-Antoine et Saint-Pierre, tandis que l'infanterie allemande, les canoniers et quatre autres détachements espagnols attaqueraient la porte Saint-Servasius. Le reste de l'armée attendrait pour donner que la résistance des assiégés commençât à mollir ; alors, sur un second signal, elle se porterait en masse vers la partie des remparts appelée le Bourg, où les fossés étant sans eau et les murailles moins hautes, il était plus aisé de les escalader à l'aide d'échelles de siège.

C'était précisément sur cette partie des murs que les hérétiques avaient placé la statue de la Très Sainte Vierge. Elle était posée sur une corniche étroite, juste au-dessous des meurtrières. Pâle, silencieux, l'enseigne Alvar de Mirabal attend avec une impatience mal déguisée le signal de l'attaque. Sans sabre ni bouclier, il porte, pour toute arme, une paire de pistolets, passés dans sa ceinture, et tient à la main une longue lance flamande.

C'était une hallebarde d'une forme spéciale, avec une pièce de bois passée en travers dans la douille, pour l'empêcher d'enfoncer dans les terrains marécageux. Les paysans s'en servaient pour franchir les flaques d'eau et les boubiers.

La démolition des remparts prit une grande heure ; car les assiégés, qui étaient commandés par un ingénieur français et un déserteur espagnol, réparaient les brèches avec une promptitude merveilleuse.

Du sommet d'une petite éminence, Alexandre Farnèse, à cheval, dirige l'attaque. Il est entouré de Don Pedro de Tolède, de Carlos de Manfelt, de Lope de Figueroa et de plusieurs aides de camp.

De tous côtés le canon tonne ; les remparts et les tranchées s'allument comme des volcans. On dirait cent tonnerres, dont les échos roulent et rebondissent sur une chaîne de montagnes.

Vers midi, au milieu d'un nuage de fumée et de poussière, la muraille s'entrouvrit ; puis l'on vit vaciller une tour énorme qui s'écroula sur le rebord du fossé. A l'instant, Alexandre Farnèse fait un signe : les tambours battent aux champs, les trompettes sonnent, les canons font silence, les épées sont au fourreau, les lances immobiles, et le drapeau qui a flotté sur les deux mondes s'abaisse jusqu'à terre. Et ces hommes bardés de fer, ces âmes énergiques, ces guerriers intrépides qui n'attendent qu'un ordre pour courir à l'ennemi, plient le genou et, dans un silence solennel, imploront l'assistance du Dieu des armées. Telle était, à cette époque, la coutume observée par les troupes catholiques avant la bataille, et en particulier par l'armée espagnole.

Le duc de Parme donna un second signal et les décharges de mousqueterie recommencèrent, suivies bientôt d'une effroyable explosion : un pan de muraille et la porte Saint-Servasius avaient disparu comme

par enchantement. Tel un changement de décors dans un théâtre. La mine venait de sauter, et l'assaut commençait.

Tout à coup un homme, qu'on eût dit suspendu entre le ciel et la terre, apparut escaladant la batterie du Bourg. Un instant on le vit chanceler sur le rebord du parapet qui supportait la statue de la Vierge, puis, par un effort vigoureux, regagner son équilibre, tandis qu'il laissait tomber la hallebarde qui lui avait servi à faire ce saut prodigieux. Il était là, ce brave, seul, sans armes, sur l'étroite corniche, sous ses pieds, un abîme ; sur sa tête un nombre incalculable d'ennemis qui, revenus de leur surprise momentanée, le criblaient de leurs traits.

Sans hésiter, il saisit dans ses bras la statue de la Vierge, et se laisse tomber avec elle ; à plusieurs reprises il roule sur lui-même, sans jamais lâcher son noble fardeau, et parvient ainsi jusqu'au fond des tranchées. D'un bond, il se relève alors, et quoique couvert de blessures et de sang, il saisit la première arme qui lui tombe sous la main, et au cri de : *Santiago ! Virgen Maria !* il rejoint les tercios qui, comme des lions, s'élancent à l'assaut des remparts de Maëstricht.

C'était Alvar de Mirabal qui venait d'accomplir le vœu fait la veille aux pieds du Père Juan Fernandez.

III

Cependant aux deux brèches, assiégeants et assiégés se battent avec un égal acharnement. Un moment, la charge furieuse des gardes wallonnes a été arrêtée par une forte barricade, faite de chaînes et de pieux à pointes acérées, et un contre-fossé rempli de lames brisées et de clous. Mais les *tercios* viennent à la rescousse et, après une véritable boucherie, Wallons et Espagnols reprennent leur marche en avant dans une lutte corps à corps.

À la grande ouverture de la porte Saint-Servasius, le combat n'était ni moins opiniâtre, ni moins meurtrier. Les assiégés réparaient les dégâts et bouchaient les brèches avec une activité fiévreuse ; ils étaient, du reste, puissamment secondés par trois mille femmes qui, divisées en des compagnies, leur apportaient de la terre et des planches, et jetaient sur les troupes allemandes et sur les canonniers des pierres et de l'eau bouillante.

De leur côté, les assiégeants remplissaient les fossés de fagots, de terre, de décombres ; et des ruines de la tour qui venait de tomber, ils se faisaient un chemin pour pénétrer dans la place. Les pertes étaient considérables de part et d'autres ; cependant personne ne songeait à reculer. Mais les monceaux de cadavres, entassés sur la brèche, rendaient plus difficile l'accès des troupes catholiques, tandis qu'ils favorisaient la résistance de l'ennemi.

Sur ces entrefaites, le duc de Parme a donné l'ordre au reste de

l'armée d'attaquer la porte du Bourg. Quinze cents hommes d'avant-garde s'élancent à l'assaut ; et avant que les assiégés aient eu le temps de se reconnaître, et de tirer un seul coup d'arquebuse, ils ont réussi à franchir les fossés. Déjà ils dressent le long des murailles leurs échelles de siège ; nombre de soldats escaladent les remparts, et un capitaine vient de planter sur les fortifications un drapeau bleu, portant l'image du Christ en croix, semblable à celui que Pie V envoya à Don Juan d'Autriche, avant la bataille de Lépante. Le cri de victoire : *Santiago!* la porte du Bourg est prise ! poussé en même temps, ranime le courage de ceux qui se battent aux deux autres brèches.

Mais, au même instant, une nouvelle explosion se produisit, et du sein d'un tourbillon de fumée, l'on vit retomber pêle-mêle dans une horrible confusion, des pierres, des armes, des échelles, de la terre et des membres humains tout palpitants. C'était un spectacle affreux. Les assiégés avaient mis le feu à une mine creusée secrètement sous la tour du Bourg par les compagnies de femmes. Et cette mine, en sautant, venait d'anéantir la vaillante avant-garde qui renfermait l'élite de l'armée catholique. Là périrent Fabius Farnèse, le cousin du Duc, le marquis de Malespiuas, le comte de San Jorge, le comte de Mondoglio, quarante-cinq capitaines illustres, et plus de deux mille soldats de nationalités différentes. Ce désastre rendait la victoire définitive impossible ; aussi Alexandre Farnèse donna-t-il l'ordre de cesser l'attaque ce jour-là.

Dans la soirée, le Duc visita les divers quartiers, encouragea les soldats, réconforta les blessés par de bienveillantes paroles, et distribua des secours abondants, avec une grâce et une générosité qu'il semblait tenir de son prédécesseur, Don Juan d'Autriche.

Les troupes avaient placé la statue de la Très Sainte Vierge, conquise par Mirabal, dans un angle du quartier des *tercios* ; elle avait pour socle un affût de canon, recouvert d'un drapeau pris à l'ennemi durant l'assaut. Le Duc demanda ce que cela signifiait, et apprit que qui s'était passé la veille, entre le Père Juan Fernandez et le jeune enseigne, ainsi que l'acte de bravoure de ce dernier.

— Faites avancer ce cheval, — dit Alexandre Farnèse à un page qui ramenait la monture d'un officier tué et portait à la main une épée courte, dont la garde dorée et les glands de soie indiquaient qu'elle avait appartenu à un capitaine d'infanterie espagnole.

— Prenez ce cheval et ce sabre, Señor Alvar de Mirabal, — poursuivait-il en s'adressant à l'enseigne ; — celui qui accomplit un tel acte de valeur, est digne de commander une compagnie !

Le Duc fit ensuite demander le Père Juan Fernandez ; mais on ne put le trouver. Tous l'avaient vu durant l'assaut, en compagnie des autres aumôniers, se porter aux endroits où le combat était le plus

meurtrier, pour consoler les blessés et assister les mourants. Plus tard, on l'avait aperçu dans la grande ambulance dressée au milieu du camp ; mais depuis ce moment on ne savait ce qu'il était advenu de lui. Un vieux soldat se rappela cependant que Padre Juan l'avait interrogé minutieusement sur la position du fossé de la porte du Bourg, où tant d'hommes avaient été blessés et abandonnés sans secours, et qu'il était rentré dans sa tente en sanglotant.

— Regardez ! regardez ! — crièrent au même instant plusieurs voix.
— Le voilà..... il y va !

Et, en effet, l'on vit distinctement l'intrépide missionnaire franchir les tranchées. Sans peur, son crucifix suspendu à son cou, il s'avancait lentement vers le grand fossé de la porte du Bourg. Cependant les ennemis l'ont aperçu et pointent sur lui leurs canons ; mais il n'en continue pas moins sa marche, sans hâter ni retarder le pas. Les hérétiques poussent des cris de rage, tandis que les catholiques qui devinent son pieux dessein, le regardent s'éloigner avec une angoisse poignante.

Quand il fut arrivé aux tranchées, une seconde décharge de mousqueterie se fit entendre : le zélé missionnaire tomba sur le rebord du fossé, et roula jusqu'au fond, sur un tas de cadavres.

La nuit avait étendu son voile d'ombre sur cette scène de désolation et d'horreur. Le Père Fernandez, cependant, n'était pas mort ; il n'avait pas même été blessé ; mais par prudence, et afin d'éviter plus sûrement les balles de l'ennemi, il avait fait le mort. Du monceau de cadavres qui lui sert d'oreiller, il soulève discrètement la tête et écoute, anxieux, pour savoir s'il n'y a point d'ennemis aux abords des tranchées. Quand il se fut assuré qu'il n'y en avait pas, il s'assit, détira ses membres engourdis par une longue heure d'immobilité, puis se mit à errer au milieu de ces corps, raidis et glacés, leur murmurant doucement à l'oreille :

— Êtes-vous encore en vie, mon frère ? Je suis le Père Juan Fernandez qui vient vous confesser et sauver votre âme !

Le plus souvent il ne recevait pas de réponse ; mais, parfois, un soupir étouffé, léger comme un souffle, lui disait que toute vie n'était pas encore éteinte, et qu'une pauvre âme attendait sa venue, avant de prendre son envolée vers les Cieux. Il se glissait alors, en rampant, dans la direction d'où était parti le gémissement, et il répétait à mi-voix sa question : un second soupir lui répondait. A tâtons, au milieu de l'obscurité, il dégagait le soldat blessé des cadavres sous lesquels il était enfoui ; puis, collant son oreille sur les lèvres enfiévrées du moribond, il recevait le suprême aveu de ses fautes, et lui donnait une dernière absolution.

Il explora ainsi toute cette partie des tranchées, et confessa durant

la nuit quarante-deux mourants. Quand sa tâche sublime fut achevée, le Père Juan Fernandez repassa le fossé, au moment où l'aube commençait à poindre, et couvert de sang et de boue, harassé, brisé de fatigue, pouvant à peine se traîner, il rentra au camp.

■ Les hourras des avant-postes qui saluèrent le retour de l'intrépide missionnaire parvinrent aux oreilles du duc de Parme, au moment où il parcourait les abords de la place, pour ordonner les préparatifs d'un nouvel assaut. Au galop, il se porta à la rencontre du Père jésuite, met pied à terre, et en présence des officiers et des soldats qui l'escortent en triomphe, il serre dans ses mains lasses à force de combattre, cette autre main qui s'était fatiguée à bénir et à pardonner, puis il y appuie respectueusement ses lèvres :

— *Mon Père*, — dit-il ensuite au missionnaire, — prenez mon cheval et rendez-vous à ma tente pour y goûter un repos bien gagné.

Puis se tournant vers le nouveau capitaine, il ajouta :

— *Alvar de Mirabal*, tenez-lui l'étrier, et avouez, cette fois, qu'il était plus difficile, plus héroïque, de donner une absolution que d'escalader les remparts !

LUIS COLOMA, S. J.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, à condition qu'ils délivrent à chacun un billet d'admission et qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront agréés.

DIOCÈSE DE CHATHAM, N. B. : La paroisse de Charlo Station.

DIOCÈSE DES GRANDS RAPIDES, MICH. : N. D. des Victoires, à West Bay City, Mich.

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC : Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Fraserville, P. Q.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD, P. Q. : S. Antoine Abbé, P. Q.



LA MORT DE LA VIERGE



Le Sauveur, montant au ciel par son Ascension, avait laissé MARIE sur la terre. C'est que cette Vierge bénie

avait une mission à remplir. “ En remontant vers son Père, JÉSUS, le Docteur par excellence légua son école et sa chaire à MARIE, non pas afin qu'elle gouvernât l'Église comme saint Pierre était chargé de le faire, mais afin qu'elle enseignât aux autres la sagesse céleste qu'elle avait apprise dès le principe.” (*Saint Thomas de Villeneuve.*) On ne sait point exactement combien d'années MARIE passa encore sur la terre après l'Ascension de Notre-Seigneur. On croit généralement qu'elle mourut à Jérusalem où l'on voit encore son tombeau, au pied du mont des Oliviers. Une tradition rapporte que tous les apôtres se trouvèrent réunis pour recevoir le dernier soupir de MARIE. La mort, pour cette Vierge bénie, fut le terme longtemps désiré, l'heureux moment où elle allait être réunie pour l'éternité à son divin Fils. Voici comment un écrivain ecclésiastique nous représente ce consolant trépas : “ Ramenant ses mains jointes sur sa poitrine, MARIE prit ce maintien édifiant dans lequel elle voulait être portée au tombeau. Au même instant, une expression de bonheur indéfinissable se répandit sur son visage, illuminé d'une clarté surhumaine. Ses lèvres s'ouvrirent alors pour la dernière fois : “ Mon fils, soupira-t-elle, qu'il me soit fait selon votre parole.” Et, comme si elle se fut endormie d'un doux sommeil, ou plutôt, plongée dans un ravissement tout céleste, elle remit, sans violence et sans effort, sa belle âme entre les mains de son divin Fils.” C'est donc à juste titre que les Orientaux donnent le nom de “ sommeil ” au trépas de MARIE. Il est vrai, les liens qui unissaient son âme à son corps ont été rompus, nous devrions dire dénoués doucement par la main de son Fils ; mais ce corps ne deviendra pas la proie du tombeau : cette mort, plus semblable à un court sommeil qu'à une mort véritable, ne sera que de courte durée.—Les apôtres rendirent les derniers honneurs à la dépouille mortelle de MARIE. Le tombeau où elle fut déposée consistait en une petite grotte souterraine taillée dans le roc et offrait une analogie parfaite avec celui du Sauveur. Au IV^e siècle il fut recouvert par une église, grâce à la piété de l'impératrice Hélène.



L'ASSOMPTION



MARIE est resuscitée. Les privilèges sans nombre dont elle avait été favorisée durant sa vie entière semblaient exiger que son corps sortit le plus vite possible de l'obscurité de la tombe, pour aller prendre place au séjour des élus et participer au bonheur que goûtait déjà l'âme qui l'avait ha-

bité. " Venez, ô ma Mère, lui dit alors Jésus ; l'hiver de ma Passion s'est écoulé, les pluies de la tristesse ont cessé. Venez, ô Mère bien-aimée, sortez de cette vallée de larmes où vous avez eu tant à souffrir pour l'amour de moi ; venez maintenant recevoir en corps et en âme la récompense de votre sainte vie. Si vos souffrances ont été grandes sur la terre, plus grande est la félicité qui vous

attend dans le ciel. Venez donc vous y asseoir à côté de moi, et ceindre le diadème que vous porterez en qualité de reine de l'univers." (*S. Alphonse de Liguori*). Et la bienheureuse Vierge, admirant la bonté infinie du Très-Haut envers elle, pouvait répondre par ces paroles du prophète royal : "C'est vous, Seigneur, qui m'avez tenue par la main ; c'est vous qui m'avez conduite selon votre volonté et qui me comblez de gloire." Alors, suivant l'expression d'un saint Docteur, l'Arche véritable du Seigneur est introduite dans le temple du Très-Haut. MARIE, entourée des anges qui célèbrent son triomphe, fait son entrée dans les cieux. "Et de même qu'à l'Ascension du Sauveur, dit un docteur de l'Eglise, les gardiens des parvis éternels avaient fait entendre ce cri de jubilation : "Quel est ce roi si glorieux qui vient à nous?" ainsi, au jour présent, les habitants du ciel s'interrogent mutuellement : "Quelle est cette créature fortunée qui s'élève vers nous du désert de la terre?" Et ils répondent : "C'est la Vierge immaculée, la Mère du Rédempteur, celle qui est bénie entre toutes les femmes, c'est la reine du ciel." "La reine de Saba, étant allée à Jérusalem pour voir Salomon, marchait au milieu d'un cercle de courtisans parés des plus riches ornements ; elle apportait des parfums, de l'or, des pierres précieuses. Mais ce n'était là qu'une figure. Aujourd'hui, MARIE, la reine par excellence, entre dans la Jérusalem céleste, auprès du Sauveur qui est le véritable Salomon ; elle est précédée des trésors de ses mérites et du parfum de ses vertus, ayant à ses côtés toute la cour du souverain Maître." (*S. Bonaventura*).





LE COURONNEMENT DE LA VIERGE



ET MARIE prit place sur le trône qui avait été dressé pour elle à la droite de JÉSUS. Elle fut investie du pouvoir souverain qui lui était destiné dès l'origine des siècles, et le Seigneur des seigneurs lui mit sur la tête le diadème inestimable, tel qu'il n'est donné à personne d'en décrire les merveilles. En la couronnant, le Père lui communique sa puissance ; le Fils, sa sagesse ; le Saint - Esprit, son amour. "Mais, dit un pieux écri-

vain, quel indicible bonheur n'éprouvaient pas alors les saints habitants du ciel, en reposant leurs regards sur cette

Reine admirable, sur cette Mère sans tache, sur cette divine et bienfaisante Souveraine, la gloire et l'ornement de leur palais ! Car bien qu'elle soit élevée incomparablement au-dessus des anges et des bienheureux, aucun d'eux cependant ne saurait en concevoir de l'ombrage ou lui porter envie. Ils ne considèrent en elle ni la faiblesse de la femme, ni la condition de mortelle, inférieure à celle des purs esprits ; mais ils proclament à l'envie la suréminence de sa dignité ; ils se félicitent de son triomphe et, dans le sentiment de leur humilité, ils célèbrent de concert les louanges de cette Reine sans égale qui a tant de droits à leur respect. Et qui s'étonnerait de les voir si spontanément reconnaître sa suprématie, lorsque Dieu lui-même a fait de cette Vierge bénie l'objet de sa prédilection, lorsque le Créateur et le Roi de l'univers n'a pas dédaigné de lui être soumis et qu'il la traite encore à cette heure avec des égards particuliers ?”

Aussi tous les élus vénèrent-ils en MARIE la Mère immaculée du Dieu trois fois saint. Ils savent que non-seulement elle a reçu en partage des grâces du plus haut prix, mais qu'elle a répondu à toutes ces grâces avec une fidélité dont ils n'approchèrent jamais eux-mêmes ; ils savent que la gloire est le prix de la grâce et que, par conséquent, cette Vierge si fidèle mérite une gloire bien au-dessus de la leur ; ils savent que les souffrances endurées sur la terre dans la foi et la charité se transforment au ciel en une couronne immortelle, et que, par conséquent, MARIE, la Reine des martyrs, doit être la Reine de la cour céleste. Et ils chantent la gloire de leur souveraine ; et peut-être MARIE, ravie dans une extase ineffable, le cœur débordant de reconnaissance et d'amour, redit son “*Magnificat*,” cette hymne sublime qui est l'expression de son humilité et de sa foi.

“ Il a fait en moi de grandes choses..... il a regardé la bassesse de sa servante..... toutes les nations me proclameront bienheureuse.”



LE "PATER" ET LES MISSIONNAIRES⁽¹⁾

Notre Père !

Notre Père !.... A ces mots, mon cœur ému s'arrête ;
Mon esprit les médite, et ma bouche s'apprête

A les redire encor !

Notre Père !.... Et, jaloux, le temps à mon doux rêve
Trop tôt vient mettre fin, bien avant que j'achève
D'exploiter mon trésor !

Notre Père !.... Et j'entends la voix de JÉSUS même
Instruisant à prier ses Apôtres qu'il aime
Et moi qu'il aime aussi !

Notre Père !.... Et dès lors, quand mon âme le prie,
Elle n'est jamais seule, et le Fils de Marie
Avec moi prie aussi !

Notre Père !.... Et je vois les peuples de la terre
Répandus en tous lieux, ignorant le mystère
De leur fraternité....

Notre Père !.... Et je sens pour eux tous en mon âme
S'allumer un amour dévorant dont la flamme
Naît de toi, Charité !

Et je voudrais alors, dans l'ardeur qui me presse,
Etreindre l'univers des bras de ma tendresse,
Le mettre à tes genoux,
Vaincu par ton amour, heureux de sa défaite,
Et bénissant le sort qui le fit ta conquête,
O Cœur puissant et doux !

Et mon âme au-delà des océans s'élance,
Pour chercher le sauvage en son empire immense,
Et n'importe en quels lieux !
Partout où vit un homme, et cet homme est mon frère,
Je veux aller porter des nouvelles du Père
Que nous avons aux cieux.

(1) De l'Ass. Maria de Grenoble.

Mais, c'est un rêve, hélas !... Je ne suis qu'une femme
 Que l'appel de JÉSUS près de son Cœur réclame
 Dans son cloître béni !

Je ne regrette rien, car pour faire un apôtre
 Il suffit au Seigneur d'un cœur comme le nôtre,
 Dévoré d'infini !

A vous donc, cœurs vaillants, le chemin des deux mondes,
 A vous les grands travaux sur la terre et les ondes,
 Par les monts et les bois !

A votre lèvre en feu la sublime parole
 Qui dissipe l'erreur, convertit et console
 ; Et fait dire : Je crois !

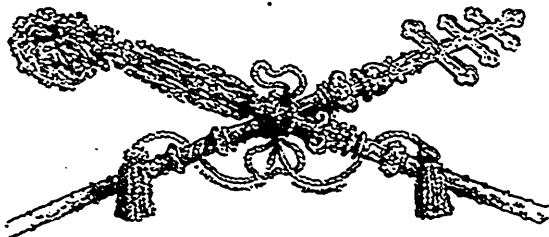
A vous peut-être aussi la sanglante couronne
 Qu'a rêvé votre zèle et qu'il ambitionne
 Avec un saint transport.

A vous, fils des martyrs, le scalpel ou la fosse,
 Ou la hache ou la dent de quelque homme féroce
 Qui vous donne la mort !

A vous ces grands combats, ô lutteurs magnanimes,
 Mais pour vaincre l'enfer, s'il vous faut des victimes,
 Notre concours est là !

Vous frapperez les coups, nous fournirons les armes ;
 Nos immolations, nos prières, nos larmes,
 Nos ardeurs : les voilà !

UNE PAUVRE CLARISSE.





La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque

Apôtre du Sacré-Cœur

V. SA PROFESSION AU MONASTÈRE DE PARAY

(Suite)

Ayant passé sa retraite dans une ferveur toute particulière, Marguerite y prit de bonnes résolutions pour sa perfection ; nous les transcrivons mot à mot telles qu'on les trouve dans ses écrits :

“ Voici mes résolutions, qui doivent durer toute ma vie, puisque mon Bien-aimé les a dictées lui-même. Après l'avoir reçu dans mon cœur, il me dit ” : “ Voici la plaie de mon Côté pour y faire ta demeure actuelle et perpétuelle ; c'est là que tu pourras conserver la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme, afin que tu vives désormais de la vie d'un Homme-Dieu ; vivre comme ne vivant plus, afin que je vive parfaitement en toi ; pensant à ton corps et à tout ce qui t'arrivera comme s'il n'était plus ; agissant comme n'agissant plus ; mais moi seul en toi. Il faut pour cela que tes puissances et tes sens demeurent ensevelis en moi ; que tu sois sourde, muette, aveugle et insensible à toutes les choses terrestres : vouloir comme ne voulant plus, sans jugement, sans désir, sans affection et sans volonté que celle de mon bon plaisir, qui doit faire toutes tes délices ; ne cherchant rien hors de moi, si tu ne veux faire injure à ma puissance et m'offenser grièvement, puisque je te veux être toutes choses.

“ Sois toujours disposée à me recevoir, je serai toujours prêt de me donner à toi, parce que tu seras souvent livrée à la fureur de tes ennemis. Mais ne crains rien, je t'enverrai de ma puissance, et serai le prix de tes victoires. Prends garde de ne jamais ouvrir les yeux pour te regarder hors de moi. Qu'aimer et souffrir à l'aveugle soit ta devise : un seul cœur, un seul amour, un seul Dieu.”

Ce qui suit est écrit de son sang :

“ Moi, chétif et misérable néant, proteste à mon Dieu me soumettre et sacrifier à tout ce qu’il demande de moi, immolant mon cœur à l’accomplissement de son bon plaisir, sans réserve d’autre intérêt que sa plus grande gloire et son pur amour, auquel je consacre et abandonne tout mon être et tous mes moments.

“ Je suis pour jamais à mon Bien-Aimé, son esclave, sa servante et sa créature, puisqu’il est tout à moi, et suis son indigne épouse sœur Marguerite-Marie, morte au monde. Tout de Dieu, et rien de moi ; tout à Dieu, et rien à moi ; tout pour Dieu, et rien pour moi ! ”

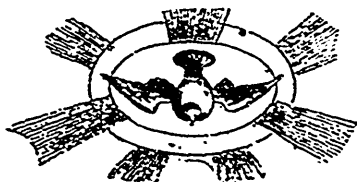
C’est dans ces belles dispositions que Marguerite fit sa profession religieuse, le 6 novembre 1672. Notre-Seigneur la reçut en ce jour comme son épouse privilégiée. “ Dès lors, écrit elle, il me gratifia de sa divine présence, mais d’une manière que je n’avais point encore expérimentée ; car jamais je n’avais reçu une si grande grâce, pour les effets qu’elle a opérés toujours en moi depuis. Je le voyais, je le sentais proche de moi, et l’entendais beaucoup mieux que si c’eût été des sens corporels, par lesquels j’aurais pu me distraire pour m’en détourner ; mais je ne pouvais mettre d’empêchement à cela, n’y ayant rien de ma participation. Cela imprima en moi un si profond anéantissement, que je me sentis d’abord comme tombée et anéantie dans l’abîme de mon néant, d’où je n’ai pu sortir depuis, par respect et hommage à cette grandeur infinie, devant laquelle j’aurais toujours voulu être la face prosternée contre terre ou à genoux : ce que j’ai fait depuis autant que les ouvrages et ma faiblesse l’ont pu permettre. . . ”

Mais si le Sauveur faisait de si grandes grâces à sa servante, il ne cessait d’exiger d’elle la plus rigoureuse fidélité. Voici ce qu’elle nous a fait connaître elle-même : “ Mon divin Maître me fit une fois cette leçon : “ Apprends, ” me dit-il, sur quelque faute que j’avais faite, “ que je suis un Maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur, et ne puis souffrir la moindre tache. C’est pourquoi il faut que tu agisses en simplicité de cœur, avec une intention droite et pure en ma présence. Car je ne peux souffrir le moindre détour, et je te ferai connaître que l’excès de mon amour m’a porté à me rendre ton Maître, pour t’enseigner et te façonner à ma mode et selon mes desseins ; que je ne peux supporter les âmes tièdes et lâches, et que si je suis doux à supporter les faiblesses, je ne serai pas moins sévère et exact à corriger et à punir les infidélités. ”

“ C’est ce qu’il m’a bien fait expérimenter toute ma vie, ajoute-t-elle. Car je puis dire qu’il ne me laissait pas passer la moindre faute où il y eut tant soit peu de volonté ou de négligence, sans qu’il ne m’en reprît et punit, quoique toujours dans sa miséricorde et bonté infinie. Je confesse pourtant que rien ne m’était plus douloureux et terrible que de le voir tant soit peu fâché contre moi. Toutes les autres douleurs, corrections et mortifications ne m’étaient rien en comparaison. C’est ce qui me faisait aller demander promptement des pénitences de mes fautes, car il se contentait de celles que l’obéissance me donnait.

“ Ce qu’il reprenait le plus sévèrement était le manquement de respect et d’attention devant le très-saint Sacrement, surtout dans le temps de l’office et de l’oraison, les défauts de droiture et de pureté d’intentions, la vaine curiosité. Et quoique ses yeux purs et clairvoyants découvrent jusqu’aux moindres défauts de charité et d’humilité pour les reprendre sévèrement, néanmoins rien n’est comparable au manquement d’obéissance, soit aux Supérieures, ou aux règles ; et la moindre réplique avec témoignage de répugnance aux Supérieures lui est insupportable dans une âme religieuse. “ Tu te trompes, me disait-il, en pensant me pouvoir plaire “ par ces sortes d’actions et mortifications dont la propre “ volonté ayant fait élection, tait plutôt plier celles des “ Supérieures que d’en démordre. Oh ! sache que je rejette “ tout cela comme des fruits corrompus par la propre volonté, “ laquelle m’est en horreur dans une âme religieuse ; et j’a- “ gréerais plus qu’elle prît toutes ses petites commodités par “ obéissance que de s’accabler d’austérités et de jeûnes par “ sa propre volonté.”

(A suivre)





NOUVEAUX STATUTS
DE
L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Eclaircissements

II. CONSTITUTION ET ORGANISATION

(Suite)

Les articles suivants (VI, VII, VIII) organisent la direction de l'Apostolat de la Prière. Cette direction comprend comme quatre degrés hiérarchiques.

A la tête de l'Œuvre est un directeur général. Jusqu'ici ce dernier devait être nommé par le premier Supérieur de la Compagnie de JÉSUS, avec approbation préalable donnée à chaque élection par le Saint-Siège. Les nouveaux Statuts introduisent une heureuse innovation. Désormais, *le Directeur général et suprême de l'Apostolat "ne sera autre que le Préposé général lui-même de la Compagnie de JÉSUS, alors en charge, qui pourra déléguer ses pouvoirs à un Mandataire général résidant à Toulouse.* (Stat. VII.) Confiée aux mains du Supérieur général d'un Ordre religieux qui compte des sujets à peu près en tous pays, la Direction de notre Œuvre ne pourra que gagner en autorité, en unité, en efficacité, en fécondité enfin pour le salut des âmes et pour la gloire du sacré Cœur de JÉSUS.

Au-dessous de la Direction générale viennent immédiatement les Directions diocésaines. Les Directeurs diocésains seront désignés par l'Ordinaire et institués par le Directeur général ou par son Délégué. Ils pourront, avec l'approbation de l'Ordinaire, constituer des Directeurs locaux dans les différents centres de la circonscription dont ils ont la charge.

D'ailleurs, *les Directeurs diocésains, comme les Directeurs de chaque Association, seront soumis à l'Ordinaire, même en tout ce qui concerne les œuvres susdites de l'Apostolat, à l'exception*

de ce qui a trait aux Statuts approuvés par le Saint-Siège. (Stat. VIII.)

Viennent enfin les Zélateurs et les Zélatrices. Dans l'organisation de notre Œuvre, ces auxiliaires sont d'une extrême utilité. Ils sont à l'Apostolat ce qu'est à l'armée le corps des officiers ; ils en sont le nerf, la vie, le mouvement. Ils se divisent entre eux les quartiers de la ville ou de la paroisse, et forment des cadres de recrutement par trinités, quinzaines, ou dizaines d'Associés. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de leur apostolat (1.) Qu'il nous suffise de rappeler le texte même de l'article VI^e des Statuts qui leur est spécialement consacré ; leur part est assez belle :

Ceux des fidèles admis dans cette pieuse Association qui, plus adonnés que les autres à la piété, brûlent d'un zèle plus ardent pour les âmes et portent par suite le nom de Zélateurs et de Zélatrices, doivent faire tous leurs efforts pour promouvoir toujours de plus en plus la gloire de DIEU, le salut des âmes et le culte du Sacré Cœur de JÉSUS, conformément aux Statuts de l'Apostolat.

C'est pourquoi ils doivent se réunir à des époques fixes pour statuer sur les moyens qui paraissent les plus aptes à obtenir ce but.

Quant à l'admission des simples Associés, les Statuts demandent seulement que leurs noms soient inscrits sur un registre de l'Œuvre, sans qu'il soit nécessaire de transmettre ces noms au centre principal, soit diocésain, soit général. Les Directeurs locaux continueront à munir d'un *Billet d'admission* les fidèles qu'ils inscriront. Ces Billets ont l'avantage de faire foi de leur enrôlement dans notre pieuse Ligue, et de leur en rappeler les devoirs et les privilèges.

La dernière clause des Statuts a trait aux faveurs dont jouissent les œuvres de l'Apostolat et les confirme.



Telle est, dans ses grandes lignes, l'Œuvre de l'Apostolat

(1) Le Manuel des Zélateurs et des Zélatrices de l'Apostolat de la Prière renferme tous les renseignements désirables à cet égard.

de la Prière. Nos Associés n'ignorent pas combien elle est chère au grand cœur de Léon XIII. Qu'il nous soit de nouveau permis, pour clore, en le complétant, l'exposé que nous venons de faire, de leur rappeler quelques-unes des paroles bienveillantes dont Sa Sainteté a bien voulu honorer notre Œuvre dans diverses circonstances.

“ C'est bien avec raison — disait le Saint-Père dans un Bref adressé, en 1878, au R. P. Ramière, de vénérée mémoire — c'est bien avec raison que se montre glorieusement parée du nom d'*Apostolat* cette Association de prières qui demande avec persévérance au Seigneur de renouveler, dans les besoins de l'Église, les merveilles accomplies autrefois par les Apôtres.

“ Mais comme cet Apostolat ne peut recevoir son efficacité que de Celui qui unit en Lui-même une charité infinie à une puissance sans bornes, c'est avec grande opportunité que vous, cher Fils, et vos Associés, avez formé le dessein de porter les pensées et les affections des fidèles vers le très saint Cœur de Jésus, d'où l'Église a découlé comme de sa source.”

Et dans un discours adressé à nos Associés d'Italie en 1879, le Souverain Pontife disait encore : “ Dévouez-vous donc avec charité et avec zèle, Fils très chers, pour que tous les hommes s'unissent étroitement à ce Cœur, pour qu'ils l'imitent, pour qu'ils l'aiment et réparent les offenses dont il est l'objet ; pour qu'ils unissent leurs prières, leurs intentions, leurs affections aux prières, aux intentions, à l'amour de ce divin Cœur, afin que, par là aussi, ils participent à sa rectitude, à sa sainteté et à sa puissance si efficace.”

Écoutons enfin ces paroles que, dans une audience publique, Sa Sainteté Léon XIII adressait aux Zélateurs, aux Zélatrices et autres délégués de l'Apostolat de la Prière, le 11 octobre 1893 :

“ Très chers Fils. — Il est souverainement agréable et consolant pour Notre cœur paternel d'accueillir cette splendide députation de l'*Apostolat de la Prière*.

“ Vous représentez ici, en effet, une des Associations les

plus chères à Notre cœur, l'*Apostolat de la Prière*, plante nouvelle qui embellit et réjouit si grandement aujourd'hui le parterre du divin Jardinier. Bien que née récemment d'un humble germe, cette plante atteint déjà des proportions gigantesques et son ombre bienfaisante s'étend sur tout le monde chrétien, en réunissant autour d'elle d'innombrables multitudes de fidèles de diverses nations, unis tous ensemble dans une seule pensée, dans une commune intention et dans une même pratique de pieux exercices et de vertus chrétiennes.

“ Cela seul, sans compter d'autres mérites, suffirait pour vous assurer un titre spécial à Notre affection, car Nous avons toujours favorisé et encouragé votre Société, et chaque mois Nous avons béni l'*Intention* qui est périodiquement assignée à votre prière.

“ Mais un autre motif accroît encore Notre affection envers vous : c'est que vous n'êtes pas seulement les Apôtres de la prière, mais d'une prière adressée au très saint Cœur de JÉSUS ; et, partant, singulièrement propre à enflammer les âmes d'une dévotion que l'on peut appeler aujourd'hui un caractère distinctif de l'Église, l'arche de son salut, le gage de son futur triomphe, le fondement de toutes nos espérances dans un avenir meilleur.

“ Elevez-donc vers le Cœur de JÉSUS, très chers fils, votre prière, accompagnée de la pratique des vertus chrétiennes, afin que ce divin Cœur attire de nouveau à Lui une société qui, en grande partie, s'est éloignée de Dieu. Ayez le plus grand soin d'en propager le culte dans vos familles et dans votre patrie ; et puisque la vraie dévotion ne peut ni ne doit jamais être désunie de l'imitation, efforcez-vous de conformer vos cœurs à l'exemple de celui du Sauveur.”

DIEU veuille que l'Apostolat de la Prière mérite toujours de pareils éloges, et que, rendu puissant par son union avec la prière du Cœur de JÉSUS, il devienne un des principes restaurateurs du monde chrétien.

Auguste DRIVE, S. J.,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
de l'*Apostolat de la Prière*.



ACTIONS DE GRÂCES

123,223 demandes d'actions de grâces pour faveurs obtenues du Sacré-Cœur par les prières de l'Apostolat ont été faites aux Bureaux du Sacré-Cœur le mois dernier. Des rapports spéciaux de faveurs obtenues sur promesse de les faire publier dans le MESSAGER, nous ont été communiqués des Centres suivants :

Anse à Gilles : une faveur par l'intercession de N. D. du B. Secours ; une autre faveur. — *L'Acadie* : une faveur temporelle. — *Bathurst, N. B.* : une guérison ; une autre guérison par l'intercession de la Sainte Vierge et de sainte Anne. — *Chelmsford* : une guérison à la suite d'une neuvaine ; une faveur particulière. — *Grovenordale* : succès dans un examen, grâce d'une bonne première communion. — *Mascouche* : une faveur temporelle obtenue du Sacré-Cœur et de saint Joseph. — *Montréal* : une faveur obtenue à la suite d'une neuvaine au Saint Enfant JÉSUS de Prague, avec promesse de publier dans le MESSAGER ; plusieurs grâces particulières. — *Nirathampton* : une guérison. — *Rigaud* : une guérison. — *Rivière du Loup (en bas)* : guérison d'un mal d'oreille par l'usage de l'huile d'une lampe ayant brûlé devant l'image de saint Blaise. — *Rivière Lafleur* : guérison d'une petite fille, obtenue du Sacré-Cœur, après promesse de la faire mettre de la sainte Ligue dès qu'elle pourrait en remplir les obligations. — *Sainte-Anne de la Pocatière* : règlement d'une affaire importante. — *Saint-Athanase* : une faveur obtenue. — *Saint-Blaise* : une guérison obtenue par l'intercession de saint Blaise. — *Saint-Hyacinthe* : un étudiant remercie le Sacré-Cœur du succès qu'il a obtenu dans ses examens. — *Saint-Jean* : deux guérisons ; une personne remercie saint Antoine de Padoue de lui avoir fait recouvrer une somme d'argent considérée comme perdue. — *Saint-Jude* : une faveur obtenue. — *Saint-Philippe de Laprairie* : une Zélatrice obtient sa guérison du Sacré-Cœur. — *Saint-Simon de Rimouski* : succès dans un examen. — *Saint-Stanislas de Kostka* : une guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne avec promesse de la faire publier. — *Sandwich* : une faveur spéciale obtenue du Sacré-Cœur ; préservation d'un fléau imminent obtenue par l'intercession de saint Antoine de Padoue. — *Sandy Hill* : guérison d'un enfant obtenue après promesse de faire publier dans le MESSAGER. — *Windsor, O.* : remerciements pour plusieurs grâces spéciales.



L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

ET L'ARCHICONGRÉGATION ROMAINE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Consultation

PENDANT de longues années une union-étroite a existé entre l'Apostolat de la Prière et l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur de Jésus. Dès ses débuts, l'Apostolat de la Prière avait été agrégé à cette Archiconfrérie, et, par suite, tous les fidèles inscrits sur les registres de l'Apostolat étaient, par là même, associés de l'Archiconfrérie.

Cette union des deux Œuvres dura jusqu'à l'année 1879. Mais à cette époque l'Apostolat ayant pris une grande extension dans le monde entier et les inscriptions s'étant accrues considérablement, il fallait songer à lui donner une organisation en rapport avec cette étendue. Des Directeurs supérieurs furent établis dans diverses contrées ; au-dessous d'eux, les Directeurs diocésains et les Directeurs locaux formèrent une hiérarchie complète. Il devint alors nécessaire de séparer l'Apostolat de l'Archiconfrérie ; car, d'après la bulle de Clément VIII, il est défendu d'unir ensemble deux associations. Dès lors, l'Apostolat devait être privé des indulgences de l'Archiconfrérie et les relations entre les deux Œuvres devaient cesser d'exister. C'est dans ces circonstances que le R. P. Ramière obtint de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII pour le Directeur de l'Archiconfrérie le pouvoir de déléguer les Directeurs de l'Apostolat pour admettre de nouveaux membres dans l'Archiconfrérie. Usant de cette faculté, Mgr Macchi, Directeur général de l'Archiconfrérie, accorda, le 7 juin 1879, à chacun des Directeurs alors constitués, soit diocésains, soit locaux de l'Apostolat de la Prière, le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie.

confrérie primaire romaine. Deux conditions toutefois étaient imposées : premièrement, d'envoyer à Rome les noms des nouveaux agrégés, ou, si cela offrait quelque difficulté, à une confrérie du Sacré-Cœur plus voisine, régulièrement agrégée à l'Archiconfrérie romaine, afin que ces noms fussent inscrits dans son registre ; et, secondement, de notifier à cette Archiconfrérie primaire de Rome chacun des centres actuels de la pieuse Ligue de l'Apostolat de la Prière, afin que les Directeurs de ces centres pussent être reconnus et comptés parmi les prêtres ayant le pouvoir d'agréger. Les deux Œuvres pouvaient donc de nouveau être propagées ensemble par les Directeurs de l'Apostolat, et de fait elles l'ont été depuis.

Cependant, lors de la promulgation des récents Statuts de l'Apostolat, on s'est demandé si l'article 2 de ces Statuts n'infirmait pas le privilège accordé aux Directeurs de l'Apostolat par le Directeur primaire de l'Archiconfrérie.

Le Directeur général Délégué de l'Apostolat semblait le croire ; car il écrivait dans ses *Eclaircissements* au sujet des nouveaux Statuts, dans le *Messenger du Cœur de Jésus*, livraison de janvier 1897 : “ Nos Associés, désireux d'appartenir à cette Archiconfrérie romaine, doivent donc, à dater de ce jour, se conformer, pour y être admis, aux règles ordinaires établies à cet effet.” C'est à la suite de cette déclaration que nous avons écrit en mars dernier que d'après les nouveaux Statuts les Directeurs locaux de l'Apostolat n'avaient plus le pouvoir personnel d'agrégateurs à l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, vu que l'Article 2 de ces Statuts semblait réserver le droit d'agrégation au Directeur de l'Archiconfrérie. Voici l'article en question : “ L'Apostolat de la Prière est donc une Association pleinement distincte de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de JÉSUS, et par conséquent les Sociétés, les Eglises et tous les fidèles qui se sont fait inscrire dans l'Œuvre pie de l'Apostolat ne doivent nullement à l'avenir être censés inscrits également dans l'Archiconfrérie du très saint Cœur de JÉSUS, érigée à Rome

daus l'église de Sainte-Marie-de-la-Paix, à moins que le Directeur de la susdite Archiconfrérie ne les y ait canoniquement agrégés."

Cependant, comme il importait de faire disparaître tout doute à ce sujet, le R. P. Drive, Directeur général Délégué de l'Apostolat, a bien voulu consulter *officiellement* la Direction suprême de l'Archiconfrérie romaine. Celle-ci a répondu, à la date du 23 avril 1897, "que les doutes qui pourraient s'élever sur la permanence des privilèges des Directeurs de l'Apostolat, après les Statuts accordés à l'Apostolat de la Prière le 11 juillet 1896, seraient absolument dénués de fondement : *hinc patet dubium circa valorem praefatae facultatis post nova statuta Apostolatus Orationis nullo prorsus inniti fundamentis.*" (*Messager du Cœur de Jésus*, juin 1897, p. 698).

Le R. P. Drive résume comme suit les rapports qui existent, maintenant, comme par le passé, entre les deux Œuvres :

1° Tous les *fidèles*, agrégés à l'Apostolat de la Prière *avant* le 7 juin 1879, sont également agrégés à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus, et peuvent gagner toutes les indulgences propres à cette dernière Œuvre ;

2° Tous les *Directeurs* des centres, tant diocésains que locaux de l'Apostolat de la Prière, établis *antérieurement* au 7 juin 1879, ont le pouvoir personnel d'agréger à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, soit que les Directeurs présents fussent eux-mêmes en charge à cette date, soit qu'ils aient succédé à ceux qui remplissaient alors cette fonction ;

3° Quant aux Directeurs des centres établis *depuis* le 7 juin 1879 et qui s'établissent tous les jours, nous demandons nous-mêmes à Rome le Diplôme qui leur confère le titre de prêtre agrégateur, en même temps que nous envoyons la liste des nouveaux centres de l'Apostolat.

Le Directeur suprême de l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur nous délivre alors un Diplôme *collectif* conférant les pouvoirs d'agréateur aux Directeurs des centres indiqués dans ces listes. En voici en partie la teneur : "... A chacun des Directeurs des centres de l'Apostolat de la Prière, énumérés dans la supplique (Série . . .), et à leurs successeurs, nous accordons le pouvoir d'agréger les fidèles à l'Archiconfrérie du très saint Cœur de Jésus, établie à Rome, et de

leur donner droit aux biens spirituels et aux indulgences dont jouissent les autres membres de la dite archiconfrérie, et de distribuer des billets d'admission....”

4° Le prêtre agrégateur peut, en vertu de son titre, admettre *immédiatement* dans l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de JÉSUS tous les fidèles auxquels il donne un billet d'admission, signé par lui.

Si le prêtre agrégateur ne donne pas de billet d'admission, signé par lui, la personne qu'il reçoit ne devient membre de l'Archiconfrérie et n'a droit à ses indulgences qu'au moment où son nom est inscrit, dans un centre canonique de l'Archiconfrérie, sur un registre de cette Œuvre.

Mais, en toute hypothèse, l'agrégateur doit prendre le nom de ceux qu'il admet, et, quand il en a l'occasion, au moins une fois l'année, envoyer ces noms pour être inscrits, soit à Rome au centre de l'Archiconfrérie, soit à une confrérie quelconque du Sacré-Cœur, affiliée à l'archiconfrérie romaine.....”

Tous nos Associés se réjouiront sans doute de ce que l'ancien état de choses subsiste encore sous les nouveaux Statuts.

Nos Directeurs continueront donc, comme par le passé, à agréger les Associés de l'Apostolat à l'Archiconfrérie, et nos Zélateurs et nos Zélatrices redoubleront de zèle pour propager en même temps les deux Œuvres. Ces derniers doivent cependant se rappeler qu'ils n'ont pas le pouvoir d'agréger eux-mêmes à l'Archiconfrérie comme à l'Apostolat, mais qu'ils servent seulement d'*intermédiaires* pour cette agrégation. Ils devront, par conséquent, faire approuver *positivement* par le Directeur local lui-même les noms qu'ils auront pris pour l'Archiconfrérie et lui demander des billets d'admission pour ces mêmes personnes. Celles-ci ne devront se considérer admises dans l'Archiconfrérie que lorsqu'elles auront ainsi reçu leur billet d'admission.

Dans les centres où il n'y a pas de Directeur local qui s'occupe activement de l'Œuvre, les Zélateurs et les Zélatrices auront à nous envoyer à nous-mêmes, soit directement, soit par l'entremise des Secrétaires locaux, les noms qu'ils auront pris pour l'Archiconfrérie et nous leur expédierons les billets d'admission qu'ils devront remettre à qui de droit.

MM. les Directeurs locaux pourront nous transmettre les noms de ceux qu'ils auront agrégés à l'Archiconfrérie, afin qu'ils soient inscrits sur le registre, et nous leur procurerons volontiers les billets d'admission dont ils auront besoin.

BULLETIN NÉCROLOGIQUE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Belle Rivière : Dlle Adrienne Campeau, Dlle Angéline Poitras. — *Biddesford, Me.* : Dlle Marie Samson, Dame Olivier Tarenteau. — *Brockton* : Dame Marie Dupré, Présidente. — *Buckingham* : Dame J. E. Fontaine. — *Maniwaki* : M. Louis-Augustin Hubert. — *Mascouche* : Dame Alphonse Brosseau. — *Montréal* : Dlles Poitevin, Mary Mulotte, Marceline Pouliquen, Christiana Gauthier, Rose-Anna Laroche, Dame Elizabeth Donahue. — *Ottawa* : Dames Desjardins, LePage, Dlle Georgianna Olivier. — *Rivière au Canard* : Dame Athanase Bénéteau. — *Saint-Augustin (Deux-Montagnes)* : Dame St-Jacques, Dlles Zénaïde Villeneuve, Philomène Carrière, MM. Zotique Marcotte, Pierre L'Allier. — *Sainte-Dorothée* : M. Hormidas Galipeau, Dame Marie-Théodore Laurin. — *Saint-Henri* : M. François Morisset. — *Saint-Ignace* : Dlle Esther Nolin. — *Saint-Jean Chrysostôme* : Dlle Anna Lafrenaye. — *Saint-Jérôme* : Dame Alphonsine Cyr, Dlle Ouellette. — *Saint-Simon de Rimouski* : M. Marcel Fortin. — *Saint-Vincent de Paul* : M. Albéric Paré, Dlle Hélène Lapierre. — *Somerset* : M. Philippe Drouin. — *Tilbury, Ont.* : Dame John McVean, Zél., M. Sévère Ouellet. — *Terrebonne* : Dames Louis Meunier, Ephrem Chapleau. — *Windsor, O.* : Dame Sophie Boismier.

NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Saint-André de Kamouraska : une guérison par l'application d'une carte-relique. — *Saint-Barthélemi* : plusieurs guérisons ; une autre guérison d'une maladie grave obtenue, après une neuvaine aux Pères Martyrs. — *Saint-Ephrem d'Upton* : guérison obtenue à la suite d'une neuvaine. — *Valleyfield* : guérison d'une douleur rhumatismale par l'application d'une carte-relique.



BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel de théologie mystique, par l'abbé LEJEUNE, chanoine honoraire de Reims, etc., 1 vol. in-12 de 300 pages. — Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris. Prix : 2 fr. 50.

Mgr Laugénieux recommande vivement la lecture de ce livre à ses prêtres, aux élèves de son Grand Séminaire, aux Communautés religieuses et aux fidèles de son Diocèse. Sa Grandeur, pour montrer combien il estime ce beau travail, vient d'en faire acheter 600 exemplaires, afin d'en remettre un à chacun des membres de son clergé.

La discipline dans les écoles secondaires libres. — MANUEL PRATIQUE DU SURVEILLANT, par le P. Emmanuel BARBIER, S. J. — A la même librairie. — Prix : 2 fr.

L'éloge de ce travail, qui vient d'atteindre sa troisième édition, n'est plus à faire. L'auteur y fait connaître la discipline et l'organisation propre des collèges de la Compagnie de JÉSUS. "Montrer, dit-il, que la discipline est le principal ressort de l'éducation morale; faire connaître en détail les fonctions du maître spécialement chargé de la maintenir; exposer et étudier dans son application le règlement qui est le code de cette discipline; puis, peser l'importance relative de chaque point de la règle, suggérer les industries qui peuvent en assurer l'exécution : voilà le but que je me suis proposé."

Vie de Jésus-Christ, par l'abbé PUISEUX. 1 vol. in-12. — Même librairie. — Prix : 1 fr. 50.

On se préoccupe beaucoup de rendre à l'Évangile la place d'honneur qui lui revient de droit dans l'éducation chrétienne. Déjà beaucoup de collèges ont adopté comme livre classique le texte ou la traduction des Évangiles. A notre avis, le livre de M. Puisseux est indispensable aux élèves qui n'ont pas le temps de se livrer à une étude minutieuse du texte sacré. L'auteur a condensé dans son charmant volume tous les renseignements historiques, géographiques et philologiques qui sont utiles pour comprendre le récit des évangélistes. Évidemment cette petite *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* n'a pas l'éclat de celle du P. Didon, ni surtout la grande érudition de celle de M. Fouard, mais nous la croyons appelée à rendre autant de services, surtout aux enfants et aux gens du peuple.

Les Quatre Évangiles, traduction de LEMAISTRE DE SACY, revue par l'abbé S. VERRÉT, licencié ès lettres, . . . professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame de Chartres. In-12, pp. XI-500. — Même librairie. — Prix : 3 francs, broché ; 3 fr. 75, relié toile pleine, ornements dorés.

C'est à la jeunesse de nos collèges que M. l'abbé Verret veut faire connaître et aimer l'Évangile, pour lui faire mieux connaître et aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ. Son livre, qui paraît sous le patronage de l'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne, nous semble fait pour justifier l'ambition du zélé professeur.

Les notes qui accompagnent le texte sont dignes de tout éloge par leur clarté, leur sobriété, leur exactitude ; la piété y trouve place à côté de la science, et souvent l'auteur a su résumer en quelques lignes la substance de longues dissertations.

En cours de publication par les soins des Chapelains de Montmartre, à Paris :

Le Règne du Cœur de Jésus dans les ames, dans les familles, dans la société et dans l'Église, ou LA DOCTRINE COMPLÈTE DE LA B. MARGUERITE-MARIE SUR LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR.

Cinq volumes in-18, avec gravure. — Prix de chaque volume acheté séparément : 2 fr., le port en sus.

Cet ouvrage renferme tout ce que la B. Marguerite-Marie a écrit ou fait à la gloire du Sacré-Cœur.

Aucune parole, aucun acte de la servante de Dieu, tant soit peu glorieux à ce divin Cœur, n'ont été omis.

La Bienheureuse offre dans ses écrits des trésors inappréciables et encore trop peu connus à tous les fidèles qui veulent pratiquer la dévotion au Cœur de JÉSUS, surtout à ceux qui veulent la propager et la prêcher.

Il est à désirer que cet ouvrage, véritable somme de ce que le Sacré-Cœur demande et promet aux hommes, se répande dans toutes les familles et dans le monde entier.

Un prix de faveur exceptionnelle est accordé aux souscripteurs : 6 fr. les cinq volumes (le port en sus).

En faire la demande immédiatement au Bureau du Sanctuaire Montmartre, Rue de la Barre, 31.

Les deux premiers volumes viennent de paraître, ils seront envoyés aux souscripteurs. On peut envoyer de suite le prix des souscriptions, ou attendre l'envoi des deux premiers volumes.



CONFESSION ET COMMUNION

RÉPONSES À QUELQUES DIFFICULTÉS DES CATHOLIQUES

La Confession

(Suite)

III^o *Je suis toujours inquiet pour l'accusation des mauvaises pensées..... Il m'est impossible de décider si oui ou non j'y ai consenti.*

C'est là, en effet, un point qui trouble beaucoup de personnes, surtout celles qui sont nerveuses. Leur imagination est vive, leur sensibilité facile à impressionner ; elles sont toujours dans l'anxiété pour savoir si oui ou non, elles ont consenti aux mauvaises pensées.

Essayons de bien mettre en lumière la doctrine de l'Eglise sur cette matière délicate.

Une pensée mauvaise est, en général, la représentation dans notre esprit et notre imagination d'un objet mauvais ou d'une action coupable, et comme, d'ordinaire, les plus grandes difficultés sont occasionnées par les pensées impures, nous ne considérerons que cette classe de mauvaises pensées.

Dans les pensées contre la pureté, voici la marche ordinaire de la tentation. L'imagination est d'abord envahie par la représentation de l'objet mauvais ; ensuite la sensibilité, mise en mouvement, éprouve une délectation indéléborée ; enfin la volonté est fortement inclinée à se complaire délibérément dans la délectation sensible causée par cette représentation mauvaise.

Une pensée impure peut être pour l'âme une occasion de mérite, comme elle peut être aussi l'occasion d'une faute, soit vénielle soit mortelle : tout dépend du rôle que joue la volonté et c'est le point qui a surtout besoin d'explication.

D'abord, quand l'imagination a été envahie par une représentation mauvaise, il peut arriver que nous restions un temps plus ou moins considérable sous la fascination de cette image, sans en avoir conscience ; or, en cet état, il n'y a ni bien, ni mal, parce qu'il n'y a pas encore d'acte moral. Mais, soudain, notre attention est éveillée, nous avons conscience de la pensée mauvaise qui s'est glissée à notre insu dans notre imagination.—“ A quoi donc est-ce que je pense ? “ ces images sont dangereuses..... elles me suggèrent des “ choses défendues par la loi de Dieu..... ce sont des pensées mauvaises.....” A ce moment, la volonté entre en activité, elle va produire un acte qui sera bon ou mauvais selon la manière dont elle se comportera en face de la tentation. L'acte sera bon si la volonté dit aussitôt : “ Non, je “ ne veux pas m'amuser à ces imaginations..... elles sont “ contraires à la loi de Dieu. Je les déteste et je les “ réprouve.” Dans ce cas, non seulement il n'y a pas eu de faute commise, mais, au contraire, nous remportons une victoire éclatante, parce que entre le plaisir proposé et la loi de Dieu qui défend, nous choisissons de rester fidèles à la loi de Dieu.

Quand même la tentation persisterait ensuite dans l'imagination pendant des heures et des heures, quand même elle bouleverserait complètement notre sensibilité, tant que la volonté tiendra bon et détestera ces tableaux voluptueux, il y aura victoire et augmentation de mérites.

Notre imagination est comme une plaque photographique où le démon imprime ses images dangereuses. Il n'est pas en notre pouvoir de les faire disparaître par un acte de la volonté, mais nous pouvons toujours et nous devons ne pas nous y arrêter délibérément pour les regarder avec complaisance.

Retenons bien ceci : on ne commet jamais de péché, ni mortel, ni véniel, par l'imagination et la sensibilité, mais uniquement par la volonté. Donc, aussi longtemps que notre volonté veut rester fidèle à Dieu, il n'y a pas de faute,

mais, au contraire, des actes de vertu, quelle que soit la violence et la persistance de la tentation.

Péchés de Pensée

Parfois l'attention se trouvant attirée sur les images mauvaises qui remplissent l'imagination, au lieu de faire tout de suite un acte de détestation, nous hésitons et nous nous arrêtons légèrement par curiosité..... Pourtant la conscience parle, elle nous avertit du danger, nous sommes en face du péché, alors la volonté recule et fait enfin son acte : " Non, je ne veux pas offenser Dieu, je désavoue cette tentation, je la repousse." L'acte moral est accompli, mais il y a eu de notre part quelque négligence à détourner le regard de ce qui flattait notre sensibilité, et cette négligence constitue une faute, mais une *faute vénielle*, parce que la volonté, bien qu'un peu lâche et hésitante, a cependant refusé de consentir aux mauvaises pensées.

Quand donc y a-t-il péché mortel en matière de mauvaises pensées ?

Il y a péché mortel quand volontairement, délibérément, nous contemplant les tableaux mauvais qui sont dans notre imagination, de manière à y prendre un plaisir consenti. Alors il y a un péché grave de pensée, mais alors aussi, la conscience nous en accuse nettement.

En général, aussi longtemps que dans votre examen de conscience, vous en serez réduit à vous dire ceci : " J'ai eu " de mauvaises pensées, et j'ai peur d'y avoir consenti, mais " je n'en suis pas absolument certain," rassurez vous. Il y a eu probablement négligence de votre part, une faute vénielle a pu être commise, mais vous avez évité le péché grave. Pas plus en cette matière que dans les autres, on ne commet de faute mortelle *sans le savoir et sans le vouloir*. Lorsque le consentement absolu a été donné à quelque mauvaise pensée, la conscience nous le dit sans hésitation et sans restriction d'aucune sorte.

Il serait donc inutile et dangereux de discuter longuement avec vous-même si oui ou non vous avez consenti. Vous n'arriveriez à aucun résultat positif et vous vous exposeriez à faire revivre la tentation. Tenez-vous en au premier jugement de la conscience : j'ai consenti, ou je ne puis pas affirmer positivement avoir consenti.

Cela suffit pour l'intégrité de la confession.

* * *

Saint Alphonse de Liguori explique, par un exemple saisissant, les trois opérations de la volonté dans les tentations de mauvaise pensée.

Voici ce qu'il dit :

Un homme revient de la chasse, ayant bien faim et bien soif. En arrivant à la maison, il trouve la table servie et s'écrie tout joyeux : " Ah ! à la bonne heure, je vais manger de bon appétit." Mais à ce moment on lui dit : " Ne touchez pas à ces viandes, elles sont empoisonnées ! " A ces mots, il se lève et quitte aussitôt la table, préférant la vie à la satisfaction de son appétit.

C'est l'image du chrétien qui, en face des appels de la sensualité, se souvenant de la loi de Dieu, repousse aussitôt les sollicitations mauvaises et remporte une glorieuse victoire.

" Ces viandes sont empoisonnées ! n'y touchez pas. "

En entendant cet avis, l'homme continue encore à promener des regards curieux sur la table, mais, réfléchissant aux conséquences fatales qu'il y aurait pour lui à goûter ces mets, il sort..... La volonté a été un peu négligente, tardive à agir, pourtant, elle s'est décidée à dire non. C'est le péché véniel.

" Ces viandes sont empoisonnées ! " L'homme emporté par la sensualité, ne veut rien entendre. " Qu'importe les conséquences ! j'ai faim et soif, je vais me rassasier " et, se mettant à table, il boit et mange à son appétit. C'est le péché mortel.

(à suivre)

Calendrier du Mois d'Août 1897

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

L'Apostolat du Bon Exemple.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. D.—8e ap. Pent.—S. Pierre à Liens. —(Montréal: Oct. de S. Jacques; Sol. de Ste Anne.)—A. G.†.—La grâce de briser les liens du péché. — 123,223 actions de grâces.

2. L.—S. Alphonse de Liguori, E. D.—(Montréal: Oct. de Ste Anne.)—Le don de pitié.—10,470 affligés.

3. M.—Invention du corps de S. Etienne, M.—L'esprit de charité envers nos ennemis.—23,614 dévots.

4. M.—S. Dominique, C.—R.†. Z.†.—La dévotion au S. Rosaire. — 40,020 intentions spéciales.

5. J.—NOTRE-DAME DES NEIGES.—H.†.—Une confiance filiale en MARIE.—1,336 communautés.

6. V.—Premier vendredi.—TRANSFIGURATION DE N. S.—A.†. G.†.—Le renouvellement de l'esprit.—13,563 premières communions.

7. S.—S. Gaétan, C.—(S. J.): Oct. de S. Ignace.—Le zèle des âmes.—Les Associés de l'Apostolat.

8. D.—9e ap. Pent.—Du dimanche.—(B. Pierre Lefebvre, S. J.)—L'esprit de sacrifice.—17,391 demandes de travail, etc.

9. L.—Vigile.—S. Romain, M.—(Montréal: S. Alphonse de Liguori.)—(S. J.: S. Gaétan, C.)—La crainte filiale.—2 303 prêtres et ecclésiastiques.

10. M.—S. Laurent, M.—L'amour des pauvres.—129,285 enfants.

11. M.—Ste Philomène, V. M.—(S. J. SS. Cyrille et Comp., du 8.)—La vertu de pureté.—25,374 familles.

12. J.—Ste Claire, V.—H.†.—L'esprit de détachement.—15,024 grâces de persévérance.

13. V.—S. Jean Berchmans, C. S. J.—(Montréal: S. Pierre à Liens.)—La vertu de régularité.—6 061 grâces d'union, de réconciliation.

14. S.—Vigile, jeûne.—De l'oct.—(S. Eusebe, prêtre.)—Le respect du sacerdoce.—22,203 grâces spirituelles.

15. D.—L'ASSOMPTION B. V. M.—B.†. C.†. G.†. M.†. R.†.—Une sainte joie.—23,557 grâces tenues.

16. L.—S. Hyacinthe, C.—R.†.—La persévérance.—19,518 conversions à la foi.

17. M.—Octave de S. Laurent.—(S. Mammès, M.)—L'oubli de soi-même.—16,973 jeunes gens, jeunes personnes.

18. M.—S. Roch, C.—La pitié en dans les souffrances.—1,132 maisons d'éducation.

19. J.—De l'oct.—(Ste Hélène, imp.†.)—H.†.—Le zèle pour la gloire de MARIE.—11,266 malades ou infirmes.

20. V.—S. Bernard, E. D.—La fidélité à s'entretenir de MARIE.—2,655 missions, retraites.

21. S.—Ste Jeanne-Françoise de Chantal, Vve.—Z.†.—La confiance en MARIE.—652 Œuvres, Sociétés.

22. D.—11e ap. Pent.—S. JOACHIM père B. V. M.—La dévotion à ce grand saint.—1,833 paroisses.

23. L.—Vigile.—S. Philippe Bénéti, C.—La dévotion à N. D. de Pitié.—75 732 pécheurs.

24. M.—S. BARNABÉMY, Ap.—B.†. M.†.—La vertu de patience.—13 510 pères ou mères.

25. M.—S. Louis, roi.—Le dévouement chrétien.—2,267 religieux, religieuses.

26. J.—Du S. Sacrement.—(S. Zéphyrin, P. M.)—H.†.—L'obéissance au Pape.—1,852 séminaristes, novices.

27. V.—S. Joseph Calasant, C.—L'amour chrétien de l'enfance.—1,077 supérieurs, supérieures.

28. S.—S. Augustin, E. D.—L'esprit de pénitence.—6,773 vocations.

29. D.—12e ap. Pent.—T. S. Cœur de MARIE.—B.†.—La dévotion à ce très doux Cœur.—Les Zélateurs et les Zélatrices du S. G.

30. L.—Ste Rose de Lima, V.—R.†.—La générosité.—33,826 intentions diverses.

31. M.—S. Raymond Nonnat, C.—L'amour du prochain.—Les Directeurs de l'Apostolat.

CLÉF: † = Indulgence plénière; A = 1er Degré; B = 2e Degré; C = Congrégation de la Ste-Vierge; D = Milice du Pape; G = Garde d'Honneur et Archevêque de Sacré-Cœur; H = Heure-Sainte; M = Bonne Mort; R = Confrérie du S. Rosaire; Z = Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions.—Pour être insérées dans le CALENDRIER, les intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mo.